

Etat de frais des élus

ENGAGES PAR

M. Mme Jean Sébastien GUITTONAdresse 3 rue de Vincennes 44700 ORVAULTIBAN... FR 16 13807 000 623 031 9287 16 697 BIC CCBPFRPPNANPuissance fiscale de la voiture CV (joindre la carte grise)**Date du déplacement** (joindre l'ordre de mission) :

Lieu et motif de déplacement	Date		Moyens de transport	Kms parcourus ou tarif billet de train
	Départ	Retour		
<u>TREDEGAR dans le cadre du jumelage</u>	<u>27/10</u>	<u>1/11</u>	<u>Car + Ferry</u>	

FRAIS SUPPLEMENTAIRES ENGAGES DUS A UN HANDICAP

Frais spécifiques		
de déplacement	d'accompagnement	d'aide technique
Montant :	Montant :	Montant :

FRAIS DE GARDE

Garde d'enfant(s)	Assistance aux personnes âgées ou handicapées
Frais engagés : h X ... € =	Frais engagés : .. h X € =
Motif ayant entraîné la garde :	
Utilisation des chèques de service : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> : Non	

Je déclare bénéficiaire d'une réduction de % sur les tarifs
à titre de

Je déclare ne bénéficier d'aucun avantage personnel, à quelque titre que ce soit, sur les moyens de transport publics.

Je soussigné, certifie l'exactitude du présent état et demande le règlement à mon profit des indemnités de déplacement correspondantes.

Fait à ORVAULT, le : **03 NOV. 2022**
Signature de l'Elu



Partie réservée à l'administration

FRAIS DE TRANSPORT	<u>Dépense :</u>		
	SNCF/Avion	=
	Péages/Parking	=
	Bus/Tram	=
	Autres moyens	<i>Car + Ferry</i>	= <i>230 €</i>
	<u>Indemnités kilométriques :</u>		
	Véhicule jusqu'à 2000 km	=	
	de 2000 à 10 000 km	=	
	TOTAL		= <i>230 €</i>

INDEMNITES JOURNALIERES	Indemnité(s) de repas	=
	Indemnité(s) de nuit	=
	Indemnité(s) journalières	=
		TOTAL	

FRAIS DE GARDE	=
-----------------------	---------

AUTRES FRAIS	=
---------------------	---------

Total Général	= <i>230 €</i>
----------------------	----------------

Pour certification de service fait vérifié,
reconnu exact et bon à payer

Orvault, le

Le Maire,

0 8 NOV. 2022

**Pour le Maire
et par délégation
Le Directeur Général**



Jean-François MAISONNEUVE



FACTURE

Date : 20 octobre 2012

Facture : 2022-002

Destinataire : Monsieur Jean-Sébastien GUITTON

Libellé	Prix unitaire	Nombre	Prix total
Participation au voyage à Tredegar Du jeudi 27 au lundi 31 octobre 2022	230 €	1	230 €
TVA non applicable - article 293 B du CGI			
		TOTAL	230 €

Règlement par virement bancaire : FR18 2004 1010 1101 1412 9M03 293

Pour le Comité de Jumelage

Le Président